Consultation publique On Consultation publique On Consultation publique On Consultation publique Consultation publique Consultation publique Consultation publique Consultation publique Consultation publique On Consultation publique On Consultation publique Consultation publique On Consultation publique Consultation publique On Consultation publique Consultation publique Consultation publique Consultation publique Culturelle Proposition de politique On Consultation publique Culturelle Proposition de politique On Consultation publique Consultation publique Culturelle Proposition de politique On Consultation publique Culturelle Proposition de politique On Consultation publique On Culturelle Proposition de politique On Consultation publique On Culturelle Proposition de politique On Consultation publique On Culturelle On Culturelle Proposition de politique On Consultation publique On Culturelle O

ATELIERS THÉMATIQUES

Lundi 31 janvier

Développer l'accessibilité aux arts et à la culture

Mardi 1 er février 2005

Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie

Mercredi **2** février 2005 Soutenir les arts, les artistes et la culture et favoriser le rayonnement international de Montréal

Tous les ateliers se tiendront dans les locaux de l'OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14e étage de 8 h 30 à midi.

Tous sont invités à y participer.



1550, rue Metcalfe, bureau 1414 Montréal (Québec) H3A 1X6 Téléphone : 514-872-8818 Télécopieur : 514-872-2556 Courriel : culture.ocpm@ville.montreal.qc.ca www.ocpm.qc.ca La Commission de l'Office de consultation publique de Montréal, chargée de consulter la population sur le projet de *Politique de développement culturel*, considère qu'il est utile de poursuivre la réflexion sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs avant la phase d'audition des mémoires.

Dans ce contexte, trois ateliers thématiques correspondant aux axes autour desquels s'articule la politique sont offerts au public dans le but d'approfondir les questions de coopération reliées aux axes d'intervention et aux orientations qui en découlent. L'objectif est de permettre l'échange entre les membres des différents groupes impliqués.

